

SOMMET CITOYEN

Fiche action

Document de travail - Estimations des conditions de faisabilité au 14/02/2018

ATELIER 10

TIERS-LIEUX

PROPOSITION D' ACTIONS

- 1/ Cartographier et référencer les « tiers-lieux » existants et potentiels.
- 2/ Création d'un groupe « management » pour des expérimentations.

Modalités et conditions de faisabilité identifiées	
Mise en œuvre proposée (Comment ? Quand ? Processus, étapes)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Récolter les informations auprès des services porteurs. Synthétiser et cartographier. 2. Mise en ligne. Création et organisation du groupe « management » des expérimentations.
Acteurs et rôles identifiés (Qui ? Qui ferait quoi ? Elus, habitants, agents, autres acteurs)	<p>Usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associations. - Collectif de citoyens et d'habitants. <p>Impactés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les services (médiathèques, mairies de quartier, etc.) - Les CSC / associations. - Les directions de territoire. - Le service juridique.
Périmètre (géographiques, compétences)	Ville de Strasbourg.
Calendrier envisageable	Mise en œuvre évolutive pour la SEDL 2018.
Coûts estimés	En lien avec l'animation de la plateforme numérique de participation citoyenne.
Organisation en interne/Services qui pourraient être concernés (pilotage, activités spécifiques ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Pilotage : mission participation citoyenne. - Services qui gèrent des lieux physiques.
Impact estimé sur le temps de travail agents (élevé/moyen/faible)	<ul style="list-style-type: none"> - Faible pour la cartographie. - Moyen pour les conditions de mise à disposition.
Impact estimé sur le système d'information de la Ville (élevé/moyen/faible)	Impact centralisé sur l'animation de la plateforme PC dans un premier temps.
Réorganisation du service public identifiée	
Moyens matériels/logistiques	
Aspect technique	Informé sur l'accessibilité dans le référencement.
Aspect juridique	En fonction des conditions futures d'utilisations.
Contraintes/risques identifiés	
Leviers/conditions de réussite identifiées	Anticiper la mise à jour des informations.

	Mettre en place un groupe de « management » des expérimentations (habitants, agents).
Nécessité d'une délibération	Non.
Impact sur l'environnement	
QUESTIONNEMENTS POINTS D'ATTENTION	Veiller à l'évolution de cette cartographie (disponibilité des lieux, création de nouveaux tiers-lieux).